Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 5 Rabiaa II 1443
10 Novembre 2021

N° 104

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2492**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2496**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Homologation de résolutions **2497**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2497**
Avis aux créanciers..... **2499**
Convocations
Sociétés anonymes **2500**
Autres sociétés **2501**
Divers
Avis au public..... **2501**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Stifen

SA au capital de 2.500.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis

IU : 0381664E

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire Annuelle du 25 Juin 2021, enregistré à la recette des Finances de Den-Den à Tunis, le 02 septembre 2021, sous le n°21802208, quittance n°M045728, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 4 octobre 2021, sous le n°202197439 il a été décidé, à l'unanimité, le renouvellement des mandats des Administrateurs suivants pour trois ans, soit pour les exercices 2021, 2022 et 2023 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2024 qui statuera sur l'exercice 2023 :

- Madame Selma Elloumi Rekik.

- Madame Fatma Rekik.

- Madame Naâma Elloumi Ben Chaâbane.

- Etablissement M.T.Elloumi SA.

2021T01028SANB2

Election du Président Directeur Général et

Nomination d'un Directeur Général Adjoint Stifen

SA au capital de 2.500.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952-1001 Tunis

IU : 0381664E

En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 25 Juin 2021, enregistré à la recette des finances de Den-Den Tunis, le 02 septembre 2021, sous le n°21802210 quittances n°M045733, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 4 octobre 2021, sous le n°202197439 il a été décidé, à l'unanimité ce qui suit :

- l'élection de Madame Selma Elloumi Rekik en tant que Président Directeur Général de la Société avec les pleins pouvoirs et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices 2021, 2022 et 2023 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire Annuelle 2024 qui statuera sur l'exercice 2023.

- Nomination de Madame Fatma Rekik en tant que Directeur Général Adjoint de la Société avec les mêmes pouvoirs conférés au Président Directeur Général et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices 2021, 2022 et 2023 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle 2024 qui statuera sur l'exercice 2023.

2021T01029SANB2

Reconduction des fonctions des directeurs généraux adjoints

Chakira Câble

SA au capital de 11.200.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis

IU : 0001855X

En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 27 juin 2020, enregistré à la recette des finances de Den-Den à Tunis, le 21 septembre 2020, sous le n°20803269 quittance n°M051930, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 24 septembre 2020, sous le n°202076672, il a été décidé, à l'unanimité :

- La reconduction des fonctions de Madame Naâma Elloumi Ben Chaâbane en tant que Directeur Général Adjoint avec les mêmes pouvoirs conférés au Président Directeur Général et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices, 2020, 2021 et 2022 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2023 qui statuera sur l'exercice 2022.

- La reconduction des fonctions de Monsieur Zied Elloumi en tant que Directeur Général Adjoint avec les mêmes pouvoirs conférés au Président Directeur Général et ce pour la durée de trois ans, soit pour les exercices, 2020, 2021 et 2022 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire Annuelle de 2023 qui statuera sur l'exercice 2022.

2021T01032SANB2

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Chakira Câble

SA au capital de 11.200.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis

IU : 0001855X

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 27 juin 2020, enregistré à la recette des finances de Denden à Tunis, le 21 septembre 2020, sous le n°20803266, quittance n°M051932, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 24 septembre 2020, sous le n°202076672 il a été décidé, à l'unanimité, le renouvellement des mandats des Administrateurs suivants pour trois ans, soit pour les exercices 2020, 2021 et 2022 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2023 qui statuera sur l'exercice 2022 :

- Monsieur Faouzi Elloumi.

- Madame Souad Elloumi.

- Madame Naâma Elloumi Ben Chaâbane.

- Etablissement M.T.Elloumi SA.

2021T01033SANB2

Démission du Président Directeur Général et élection d'un nouveau Président Directeur Général Cofat Mateur

SA au capital de 1.800.000 Dinars

Siège social : Résidence Palais du Golf, rue du Lac Mâlaren, Bloc D Bureau D7, 3ème étage les Berges du Lac, Tunis

IU : 0341876T

En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 3 Août 2021, enregistré à la recette des finances de Denden à Tunis, le 30 septembre 2021, sous le n°21801544 quittance n°M056484, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 4 octobre 2021, sous le n°202197440 il a été décidé, à l'unanimité ce que suit :

- L'acceptation de la démission de Monsieur Faouzi Elloumi de ses fonctions de Président Directeur Général.

- L'élection de Madame Selma Elloumi Rekik en qualité de Président Directeur Général de la Société avec les pleins pouvoirs et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices 2021, 2022 et 2023 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle 2024 qui statuera sur l'exercice 2023.

2021T01034SANB2

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Et nomination d'un commissaire aux comptes

Cofat Mateur

SA au capital de 1.800.000 Dinars

Siège social : Résidence Palais du golf, rue du lac Mâlaren, Bloc D Bureau D7. 3ème étage les Berges du Lac, Tunis

IU : 0341876T

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 25 juin 2021, enregistré à la recette des finances de Denden à Tunis, le 30 juillet 2021, sous le n°2180 1952, quittance n°M041194, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 4 octobre 2021, sous le n°202197440 il a été décidé, à l'unanimité, ce qui suit :

- Le renouvellement des mandats des Administrateurs suivants pour trois ans, soit pour les exercices 2021, 2022 et 2023 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2024 qui statuera sur l'exercice 2023 :

- Monsieur Faouzi Elloumi.

- Monsieur Hichem Elloumi.

- Madame Naâma Elloumi Ben Chaâbane.

- Etablissement M.T. Elloumi SA.

- Cofat Tunis SA.

- La nomination de Monsieur Abderraouf Ajra en tant que commissaire aux comptes pour trois ans, soit pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2021T01035SANB2

Nomination d'un nouvel administrateur

Cofat Mateur

SA au capital de 1.800.000 Dinars

Siège social : Résidence Palais du golf, rue du Lac Mâlaren, Bloc D Bureau D7, 3ème étage les Berges du Lac, Tunis

IU : 0341876T

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire du 3 Août 2021, enregistré à la recette des finances de Denden à Tunis, le 3 septembre 2021, sous le n°21802542, quittance n°M050481, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 4 octobre 2021, sous le n°202197440 il a été décidé, à l'unanimité, la nomination de Madame Selma Elloumi Rekik entant que nouvel administrateur pour les exercices 2021, 2022 et 2023 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2024 qui statuera sur l'exercice 2023.

2021T01036SANB2

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Cofat Tunis

SA au capital de 700.000 Dinars

Siège social : Résidence Palais du golf, rue du Lac Mâlaren, Bloc D Bureau D3, 1er étage les Berges du Lac, Tunis

IU : 33519H

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 25 juin 2021, enregistré à la recette des finances de Denden à Tunis, le 30 juillet 2021, sous le n°21801946, quittance n°M041171, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 17 septembre 2021, sous le n°202191583 il a été décidé, à l'unanimité, le renouvellement des mandats des Administrateurs suivants pour trois ans, soit pour les exercices 2021, 2022 et 2023 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2024 qui statuera sur l'exercice 2023 :

- Monsieur Faouzi Elloumi.

- Monsieur Hichem Elloumi.

- Madame Naâma Elloumi Ben Chaâbane.

- Etablissement M.T.Elloumi SA.

2021T01037SANB2

Nomination d'un nouvel administrateur

Stifen Fruit

SA au capital de 800. 000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis

IU : 775718P

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 25 juin 2021, enregistré à la recette des finances de Denden à Tunis, le 02 septembre 2021, sous le n°21802216, quittance n°M045748, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 22 septembre 2021, sous le n°202192966 il a été décidé, à l'unanimité, la nomination de Madame Selma Elloumi Rekik en tant que

nouvel administrateur pour l'exercice 2021 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2022 qui statuera sur l'exercice 2021.

2021T01038SANB2

SOCIETE POLYCLINIQUE SFAX MEDINA S.A

Capital social : 3 958 000 Dinars

Matricule fiscal : 1045079B/A/M/000

Sise avenue des Martyrs rue Ahmed Skelli Sfax

RC : B0822112008

En vertu du P.V l'assemblée générale ordinaire du 20/6/2021, enregistré à la recette des finances de Sfax le 23/8/2021 quittance n°M004675. Enregistrement n°21804361, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Sfax le 13/9/2021 sous le n°202189210, il a été décidé ce qui suit :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité et sur les Résultats de l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4- Approbation des conventions règlementées par l'article 200 du code des Sociétés Commerciales pour l'exercice 2019.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6- Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2019.

7- Quitus au président directeur général pour l'exercice 2019.

8- Quitus au directeur général adjoint pour l'exercice 2019.

9- Désignation Monsieur Youssef Kechaou commissaire aux comptes de la société pour les années 2020-2021-2022.

10- Approbation des états financiers consolidés pour l'année 2019.

2021X01268SANB2

SOCIETE POLYCLINIQUE SFAX MEDINA S.A

Capital social 3 958 000 Dinars

RC : B0822112008

Matricule fiscal : 1045079B/A/M/000

Sise avenue des Martyrs rue Ahmed Skelli Sfax

En vertu du P.V l'assemblée générale ordinaire du 29/10/2021 enregistré à la recette des finances de Sfax le 02/11/2021 quittance n°M006335, Enregistrement n°21805908, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Sfax le 3/11/2021 sous le n°2021106030. Il a été décide ce qui suit :

1- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2020

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité et les Résultats de l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

5- Approbation des conventions réglementées par t'article 200 du code des Sociétés commerciales.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

7- Quitus, aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2020.

8- Quitus au président directeur général et au directeur général adjoint pour l'exercice 2020.

9- Approbation des états financiers consolidés pour l'année 2020.

10- Election des membres du conseil d'administration pour les exercices 2021-2022-2023 cités dessous.

1- Mr Chokri Zouari

2- Mr Maher Ketata

3- Mr Hilel Agrebi

4- Mr Zied Labidi

5- Mr Rami Eleuch

6- Mr Hsan Slimi

7- Mr Issam Kchaou

8- Mr Wassim Mhiri

9- Mr Mahmoud Bougacha

10- Mr Sami Masmoudi.

2021X01269SANB2

SOCIETE POLYCLINIQUE SFAX MEDINA S.A

Capital social 3 958 000 Dinars

RC : B0822112008

Matricule fiscal : 1045079B/A/M/000

Sise avenue des Martyrs rue Ahmed Skelli Sfax

En vertu du P.V du conseil d'administration le 29/10/2021, enregistré à la recette des finances de Sfax le 02/11/2021 quittance n°M006334, Enregistrement n°21805907, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Sfax le 3/11/2021 sous le n°2021106030, il a été décidé ce qui suit :

1- L'élection de Mr Zied Labidi ventant que président directeur général pour les exercices 2021-2022-2023 avec les pouvoirs les plus étendus.

2- La confirmation de la désignation de Mr Wassim Kammoun entant que directeur général adjoint avec les pouvoirs les plus étendus.

2021X01270SANB2

Technology Yadis Contact

«Société en Liquidation»

Société anonyme

Au capital de 270 000 DT

Siège social : Immeuble SOFIDE, l'angle rue de métal et des entrepreneurs Zone industrielle Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique RNE : 1075771G

N° Affiliation CNSS : 275055 - 60

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire réunie le 12 octobre 2021 enregistré à la recette des finances rue du Paradis - Ariana, le 1er novembre 2021 sous n°21707764 Quittance n° 85040, il a été décidé :

- L'approbation des états financiers des exercices 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020

- L'acceptation de la démission du liquidateur Mr Tarek Lassadi et la nomination de Mr Imed Bougoffa en qualité de nouveau liquidateur pour une durée d'une année.

- L'entérinement du renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Mr Raouf Ghorbel jusqu'à la fin des travaux de la liquidation,

Le procès-verbal et les états financiers précités ont été déposés au Registre National des Entreprises le 3 novembre 2021 sous n°2021106070.

2021402698SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Renouvellement du mandat du gérant et

Désignation d'un commissaire aux comptes

Coficab

Sarl non résidente

Au capital de 100.000 Euros

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1951 - 1001 Tunis

IU : 941069H

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 4 mai 2020, enregistré à la recette des finances de Denden à Tunis, le 8 Avril 2021, sous le n°21801053, quittance n°M024733, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 19 Juillet 2021, sous le n°202161840 il a été décidé, à l'unanimité ce qui suit :

- Le renouvellement du mandat du gérant Monsieur Hichem Elloumi pour une durée de trois ans, soit pour les exercices 2020, 2021 et 2022 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire Annuelle 2023 qui statuera sur l'exercice 2022.

- La Nomination de Monsieur Abderraouf Ajra en tant que commissaire aux comptes pour trois ans, soit pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

2021T01030SRLB2

Renouvellement du mandat du gérant

ABM Informatique

Sarl au capital de 10.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis

IU : 1162023N

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 26 avril 2019, enregistré à la recette des finances de Denden à Tunis, le 20 Juillet 2020, sous le n°20802410, quittance n°M043673, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 23 juillet 2020, sous le n°202050385 il a été décidé, à l'unanimité, le renouvellement du mandat du gérant Monsieur Selim Elloumi pour une durée de trois ans, soit pour les exercices 2019, 2020 et 2021 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2022 statuant sur l'exercice 2021.

2021T01031SRLB2

Sté Général Commerce

Société à responsabilité limitée

Capital : 50,000 DT

Siège social : Zone Industrielle de Borj Ghorbel, Bir el Kasaa Ben Arous

Matricule Unique : 1044437/Z

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances el yasminet le 16/9/2021 sous le n° 21702093 quittance n°038227 M, Mr Lakrab Belgacem a cédé la totalité de ses parts dans la société soit 4000 parts sociales à Mr Lakrab Aberrahmen et Anis Mghaith et Saadaoui Chaker, les articles 6/8 et 14 de statues ont étais notifié. Et Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances el yasminet le 16/9/2021 sous le n°21702092 quittance n°038226 M, Mr Lakrab Belgacem a donné sa démission et Mr Anis Mghaith est nommé nouveau gérant avec tous les pouvoirs pour une période de 3 ans, et Mr Saadaoui Chaker est nommé Directeur Juridique et responsable contentieux, et la cession des parts a été approuvée. Deux copies ont été déposées au registre national des entreprises le 14/10/2021 sous le n°2021100725.

2021R02730SRLB2

Graiba Workwear.tn SARL

Capital social : 20.000 DT

Siège social : Rue Farhat Hached - Graiba - 3034 Sfax

Identifiant unique : 1012142L

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 10 novembre 2020 enregistré à la recette des actes de sociétés de Sfax le 3 septembre 2021; quittance numéro M004954, enregistrement numéro 21804616, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 21 octobre 2021 sous le numéro 2021101835, il a été décidé ce qui suit :

1. La nomination de Monsieur Louis Winnen en tant que deuxième Gérant, avec les pouvoirs les plus étendus pour une période de3 ans et qui prendra fin avec l'Assemblée Générale des associés qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mai 2023;

2. Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, la société Tunisie Audit & Conseil représentée par Monsieur Wassim Chakroun, et qui, prendra fin avec l'assemblée générale des associés qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mai 2023.

2021X01259SRLB2

Tomtex 1 SARL

Capital social : 20.000 DT

Siège social : Rue Farhat Hached - Graiba - 3034 Sfax

Identifiant unique : 1133367Z

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 10 novembre 2020 enregistré à la recette des actes de sociétés de Sfax le 2 Septembre 2021, quittance

numéro M004919, enregistrement numéro 21804585, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 20 octobre 2021 sous le numéro 2021101488, il a été décidé ce qui suit :

1. La nomination de Monsieur Louis Winnen en tant que deuxième gérant avec les pouvoirs les plus étendus pour une période de 3 ans et qui prendra fin avec l'assemblée générale des associés qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos le 31 Mai 2023 ;

2. Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, la société Tunisie Audit & Conseil représentée par Monsieur Wassim Chakroun, et qui prendra fin avec l'assemblée générale des associés qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mai 2023.

2021X01260SRLB2

Tomtex SARL

Capital social : 150.000 DT

Siège social : Rue 13 Août - Zone Industrielle Poudrière 1 - Sfax

Identifiant unique : 620461C

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 10 novembre 2020 enregistré à la recette des actes de sociétés de Sfax le 24 Août 2021, quittance numéro M004697, enregistrement numéro 21804380, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 19 octobre 2021 sous le numéro 2021101084. Il a été décidé ce qui suit :

1. La nomination de Monsieur Louis Winnen en tant que deuxième gérant avec les pouvoirs les plus étendus pour une période de 3 ans et qui prendra fin avec l'assemblée générale des associés qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mai 2023 ;

2. Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, la société Tunisie Audit & Conseil représentée par Monsieur Wassim Chakroun, et qui prendra fin avec l'assemblée générale des associés qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mai 2023.

2021X01261SRLB2

Winwork SARL

Capital social : 10.000 DT

Siège social : Rue 13 Août - Zone industrielle Poudrière 1 - Sfax

Identifiant unique : 580390F

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 10 novembre 2020 enregistré à la recette des actes de sociétés de Sfax le 1 septembre 2021, quittance numéro M004888, enregistrement numéro 21804558) dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 20 octobre 2021 sous le numéro 2021101485, il a été décidé ce qui suit :

1. La nomination de Monsieur Louis Winnen en tant que deuxième gérant avec les pouvoirs les plus étendus pour une période de 3 ans et qui prendra fin avec l'assemblée générale des associés qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mai 2023 ;

2. Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, la société Tunisie Audit & Conseil représentée par Monsieur Wassim Chakroun, et qui prendra fin avec l'assemblée générale des associés qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mai 2023.

2021X01262SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente du fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 5/10/2021 enregistré à la recette des finances Edahmani sous le n° 21200590 reçu n°M015706 Mr Mounir Ben Mokthar Karkni a vendu à Mr Hichem Ben Jalel Ben Ahmed Sghairi le fonds de commerce exploité à la vente des produits alimentaires à la Rue Abou Elkacem Chebi Edahmmani avec tous les éléments corporels et incorporels :

Les oppositions seront reçues dans le délai légal chez Mr Mounir Ben Mokthar Karkni à la rue Abou Elkacem Chebi Edahmmani

Cet article a été publié au journal quotidien Echourouk du 13/10/2021.

2021T01025FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente enregistré à la recette des finances de Tataouine le 13/10/2021 sous le numéro 2120162 et quittance M036707. Monsieur Aymen Mimouni titulaire de la carte nationale n°09192150 par son mandataire Saif Eddine Erraach titulaire de la carte nationale n°04814247 a vendu à Monsieur Samir Issaoui titulaire de la carte nationale n°08004539 l'ensemble du fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels sis à la rue 14 janvier, Oued Ellil, Manouba destiné à l'activité de buvette.

Les oppositions sont reçues auprès de l'acheteur à son adresse sise à la rue Saïda Boubaker, Chebbaou, Oued Ellil, Manouba dans un délai de 20 jours de la publication de cet avis au JORT. L'annonce a été publiée dans le journal Echourouk en date du 28/10/2021.

2021T01039FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente daté du 6/10/2021 enregistré à la recette des finances El Mourouj en date du 7/10/2021 quittance n°M053103 enregistrement n°21203933 Mr Bessem Saïdani CIN n°07148738 a vendu à Mr Hichem Rabaani CIN n°08036983 tout le fonds de commerce sis à la rue Ibn Khaldoun El Mourouj 6.

Toute opposition devra déposée chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Essahafa du 24/10/2021.

2021T01041FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé daté le 22/9/2021 enregistré à la recette des finances de Ksibet El Mediouni le 5/10/2021 sous le numéro 21200952, quittance numéro M0023333 Hamdi Slema a cédé à Brahim Slema un fonds de commerce nommé «CAFE RASSLEN» avec ses éléments corporels et incorporels et exploité dans le local sise à l'avenue ELNADHOUR ELAWAL à Ksibet El Mediüuni ou les appositions seront acceptées entre les mains de l'acquéreur dans 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal du «Echourouk» en date du 4/11/2021.

2021S01209FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Cité Erriadh Sousse le 5/11/2021 sous n°21202101, quittance n°M046824, Mr Ahmed Mosrati, titulaire de la CIN n°14020132, a vendu et cédé à Mr Nabil Hachana, titulaire de la CIN n°08677876, la totalité du fonds de commerce du local destiné Fastfood (MF : 1522456/Q - RC : A0936982018) sis à l'Avenue Ettawfik - Cité Erriadh Sousse. Les oppositions se font au local concerné ou au cabinet de l'avocate Najoua Sfaxi sis 36 Avenue de la République Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 9/11/2021.

2021S01217FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances de Borj Louzir le 21/10/2021 quit. n° M049302, enregistrement n°21200898, Maysa Feki a vendu à Zakia Abdeljawed le fonds de commerce «Parapharmacie Feki» sis au 10 Av Abderrahmene Mami Borj Louzir Ariana dont l'objet est VTE PDTS Parapharmaceutiques. Toute opposition sera acceptée entre les mains de l'acheteur dans un délai de vingt jours à partir de l'insertion de cette annonce au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée aux quotidiens La Presse et Essahafa du 5/11/2021.

2021402691FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances El Menzeh 6 le 27/10/2021 quittance n°M099955 enregistrement n°21306568 Mme Amani Abbissi titulaire du passeport n°N012773129 en sa qualité de tutrice de l'enfant mineur Mohamed Foued Ben Ghassan Al-Tinawi selon les cahiers d'autorisation extraits du cahier des brouillons de l'attestation de justice Yassin Khalil sous le n°64/12 et décrétée dans le cahier de travail sous le n°660/03; a loué un fonds de commerce d'une crèche et jardin d'enfants et garderie sous le nom «JARDINS MIMOSAS ESM», sise au 3 rue Baalabak Menzeh 5 à Mme. Assia Rezgallah titulaire de la CIN 02984232.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 7 novembre 2021.

2021402695FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Homologation de résolutions

Avis

Assemblée générale ordinaire de résidence Diar Fatma sise Sahloul 4 Jawhra Sousse

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire de 12/8/2021 enregistré le 4/11/2021 à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse reçu n°M047543 enregistrement n°21803215. Il a été décidé de nommer Mme Imen jribi présidente de syndic et le renouvellement du pouvoir du trésorier Mr Tka Tarek pour l'année 202112022.

2021S01211APSF2

Syndic Résidence Dream Center

Par P.V. d'AGO de syndic de la résidence Dream Center du 28/5/2021 enregistré à la recette des finances de Montplaisir quittance M0622521 et enregistrement n°21804486, les copropriétaires ont adopté les rapports spécial et financier jusqu'au 22 janvier 2021, et Me Makram Boudali nommé nouveau syndic et Mr Naoufel Chaouch trésorier.

2021402696APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques
Maître Mohamed Hédi
Avocat à la cours de cassation
22, rue de Marseille Tunis
Tél : 71 351 282
Fax : 71 258 570

Matricule fiscal : 80920C.A.P.000

1) Partie poursuivante : Arab Tunisian Bank, ATB, en son représentant légal

demeurant à son siège social 9 Rue Hédi Nouira, Tunis 1001, inscrite au registre de commerce sous le numéro 167001997, ayant élu son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Hédi, 22 Rue de Marseille Tunis. Matricule fiscal : 80920C.A.P.000

2) Parties saisies : 1- Monsieur Radhouane Ben Abdelhamid Ben Salem El Mahdoui, tunisien né le 20/5/1964 à Sousse, demeurant à Avenue 14 Janvier Hôtel Samara Sousse, et au n°07 Avenue El Moncef Bey Sousse, titulaire de C.I.N n°02952701 délivrée à Tunis et qui sera ci-après dénommé (L'emprunteur).

2- Madame Kaouther Bent Abdessalem Ben Hassine El Chabaane, tunisienne née le 14/07/1971 à Sousse, demeurant au n°26, Rue De Paris Sousse, titulaire de C.I.N n005513310 délivrée à Tunis et qui sera ci-après dénommé (Caution solidaire).

3) Avocat poursuivant : Maître Mohamed Hédi, Avocat à la cour de cassation, 22 Rue de Marseille, Tunis. Matricule fiscal : 80920C.A.P.000.

4) Immeubles saisis : La vente portera sur la totalité de l'immeuble constitué de 03 titres fonciers dénommés : «NOURA378» objet du titre foncier n°15269 Sousse composé de la parcelle 479 d'une superficie 694 m². «BADIAA» objet du titre foncier n°84970 Sousse composé de la parcelle 484 d'une superficie 3001 m². «WARDA» objet du titre foncier n°66192 Sousse composé de la parcelle 01-480 d'une superficie 2261 m², tout l'immeuble se situe à Akouda gouvernorat de Sousse au bord de la route reliant la route nationale n°1 et chott meriem, l'immeuble principal se compose d'une villa moderne à usage d'habitation avec un réez de chaussé et un 1er étage et des extensions entourée d'un jardin bien aménagée avec piscine.

5) Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de quatre millions trois cent cinquante et un milles six cent cinquante dinars (4.351.650d000 Dinars).

6) Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le lundi 13/12/2021 à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sousse II à partir de neuf heures et suivant du matin.

Z) Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine pendant le jour.

Observations : La participation aux enchères n'est possible qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un Avocat ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

- Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur du lieu de l'immeuble saisi pour participer à l'adjudication.

Pour plus de renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sousse II.

2021T01026VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Jallouz Riadh

71.328.987

Partie poursuivante : Boubakri Hend titulaire de CIN 04501358, Moussi Zaineb titulaire de CIN 09194953. Moussi Rim titulaire de CIN 14352400 demeurantes au 17 rue Brahim Riahi. Chebbaou Ouedellil Manouba. Domiciliation élue au cabinet du Maître Jallouz Riadh sis au 32 rue Charles de Gaulle Tunis

Partie saisie : Moussi Noureddine, titulaire de CIN 05197244 demeurant au 17 rue Brahim Riahi. Chebbaou Ouedellil Manouba.

Désignation de l'immeuble objet de la saisie : un immeuble non titré faisant le coin entre rue Chakib Arsalen et rue Brahim Riahi Chebbaou Ouedellil d'une superficie de 96 mètres carrés contenant une maison clôturé en bric des trois cotés, son entrée principale est Sud Ouest via un jardin amenant directement à un couloir. Composé de deux chambres, cuisine, salle de bain, un patio en arrière, surface bâtie 39 mètres carrés.

Mise à prix : Soixante six milles six cent dinars.

Date de l'adjudication : mercredi 15 décembre 2021 devant la chambre des criées du TPI de la Manouba

Condition de visite de l'immeuble : la visite est permise selon l'horaire administratif.

2021T01027VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Barouni Moncef

Avocat à la cour de cassation

Avenue de France - Néapolis Centre - Nabeul

Tél : (72) 232 649

Fax : (72) 223 193

MF : 294027 R/A/P/000

A la demande de : Madame Issaoui Rommana Bent Ammar, qui a fait élection de son domicile au cabinet de Maître Barouni Moncef, Avocat à la cour de cassation, sis à Avenue de France - Néapolis Centre - Nabeul.

Contre la partie saisie : Monsieur Hjidri Ali Ben Bechir Ben Abdallah, qui a fait élection de son domicile au cabinet de Maître Sellami Mohamed, sis au 133 Avenue Habib Bourguiba - Nabeul.

A La diligence de : Maître Barouni Moncef, Avocat à la cour de cassation, demeurant à Avenue de France - Néapolis Centre - Nabeul.

Immeuble à vendre : Un premier étage à usage d'habitation d'une superficie de (80) m² composé de trois chambres, une salle d'eau, une cuisine, un hall, situé à un impasse à travers rue d'Algérie à Beni Khiar, délimité au Sud par Mr Chtioui Mohamed, au Nord par Mr Boubaker Ahmed, à l'Ouest Ben Sidhom Abdelkarim et à l'Est par Mr Frouja Mohamed Sgaier, l'immeuble est équipé d'eau et d'électricité.

Mise à prix : Quarante mille sept cent vingt deux dinars neuf cent soixante quinze millimes (40, 722,975) Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mercredi 15/12/2021 à partir de 8h30 du matin devant la chambre des saisies immobilières du Tribunal de 1ère instance de Nabeul, sis à Avenue Taib M'hiri Nabeul.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

Observations :

1) Pour participer à la vente, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Monsieur le gouverneur de Nabeul.

2) Tous participant doit consigner le tiers (1/3) de mise à prix, et se faire représenté par un avocat.

3) Pour prendre connaissance du cahier de charges, s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul ou au cabinet de l'avocat poursuivant, pendant les jours et heures ouvrables.

2021T01040VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Bouraoui Boutheina

Avocat à la cour de cassation

63 Avenue Habib Bourguiba Tunis

Tel : 71.354.790

Fax : 71.335.006

La partie poursuivante : La société Financière de Recouvrement des créances SOFINREC dont le siège social est à l'immeuble l'Atrium bureau n°14 rue l'île Rhodes les Berges du Lac II Tunis RCS sous le n° B120262001.

La partie saisie : 1- Mr Abdessatar Ben Ali Ben Sadek Mdallel C.I.N n°01027867 le 19/6/2006 à Tunis demeurant route de Soukra Km2 rue 448 Sfax.

2- Mme Houda Ben Mohamed Ben Hsine Dhiab C.I.N n°05366226 le 25/01/2004 demeurant route de Soukra Km2 rue 448 Sfax (en tant que bénéficière de donation)

L'avocat poursuivant : Maître Bouraoui Boutheina, avocat à la cour de cassation, 63 Avenue Habib Bourguiba Tunis.

Propriété saisie : Il s'agit d'une villa situé à la cité Gazelle Ariana à la rue Khaoula Ben Azur n°11 de 508 m² avec 2 niveaux et 1 garage de 70 m².

Mise à prix : 908.050.000.

Date et lieu de la vente : 6/12/2021 à la chambre des criées du tribunal de première instance Ariana à partir de 9H du matin.

Visite de l'immeuble objet de l'adjudication : S'effectuera tous les jours, heures de travail.

Pour participer aux enchères il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Bouraoui Boutheina.

2021T01042VEPA1

Vente aux enchères publiques

L'adjudication aura lieu le mercredi 15/12/2021

Maître Besbes Slim Avocat

40, Avenue Hédi Chaker Sfax

Boite Postale n°101

Tel : 74201585

Fax : 74212722

Besbes.slim@tunet.tn

Poursuivant : Karray Ben Mohamed Weli, employé en France, adresse 9 rue des arts Aulnay Sous bois.

Partie saisie : Mohamed Ben Mohamed Weli, journalier, adresse route Manzel Chaker klm 7.5.

Avocat poursuivant : Maître Slim Besbes avocat 40 avenue Hédi Chaker Sfax.

Immeuble objet de la vente : La propriété à vendre un Studio de 52 m² couverts et suivie d'un haut de terrain de 13 m², l'entrée de la propriété une porte en acier avec deux terrasses sur le côté ouest du Studio, une piste menant au toit. Il est bordé d'un brocoli de gypse qui comprend une salle de réception avec une fenêtre tribale, une fenêtre d'air, un placard mural, une cuisine, une salle de bains avec douche, et toilette; une buanderie avec une fenêtre occidentale. Il faut préciser que le studio n'est pas équipé d'électricité et d'eau.

La mise à prix : 45.000,000 dinars plus les frais de poursuite pour tout renseignement complémentaire il convient de consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 et au bureau de l'avocat poursuivant et les visites sur les lieux.

NB : Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le mercredi 15/12/2021 à 9 h et les heures qui suivent dans la salle d'audience du tribunal de première instance de Sfax 2 affaire n°1465.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2021X01265VEPA1

Avis aux créanciers

Avis d'appel d'offres

Vente des actifs de la Société Thermal Oasis Hôtel

Sis à la Zone Touristique Nafta Tozeur

MF : 1069952X/A/M/000

RC : B0972952008

Par décision du Tribunal de première instance de Sousse 1 dans l'affaire n° 5261 du 11/10/2021, le commissaire à l'exécution lance un appel d'offres pour la cession des actifs de ladite société.

Les personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges - contre 50 dinars non remboursable et visiter les lieux après avoir fixer un rendez-vous avec le commissaire à l'exécution.

Le dernier délai de remise des offres est fixé pour mercredi le 01 décembre 2021.

Pour tous renseignements veuillez contacter le : 73 292 386 ou 29 567 287.

2021S01206VEPA2

Avis aux créanciers

Nomination d'un syndic de faillite

Société EL ANAAM SARL

Capital social : 15 000 Dinars.

Siège social : Cité Jasmin Imm S App 15 Manar 1 Tunis

Identifiant Unique : 0633345 S

En vertu du jugement de faillite en date du 17 octobre 2019 rendu par le tribunal de première instance de Tunis dans le dossier n°38606, il a été décidé :

"La preuve de la cessation des paiements de la Société EL ANAAM en la personne de son représentant légal, la détermination de cette cessation à partir du jour 31/12/2008. Le jugement en conséquence à sa faillite avec les conséquences juridiques qui en découlent, et la Nomination de la juge Mme Najoua Bou Ali en tant que juge-commissaire et l'expert Mr Montassar Mansouri en tant que Syndic de faillite".

Les déclarations des créanciers seront reçues à l'adresse du bureau de l'expert : Immeuble Malek Centre bureau B 5-2 Centre Urbain Nord 1082.

2021402378VEPA2

Cession d'un bien immobilier de la société école supérieure privée des technologies de l'information et de management de l'entreprise

«TIME-ESP» pour un tiers

MF : 793379S/A/M/000

RNE : S0793379

L'administrateur judiciaire de la Société école supérieure privée des technologies de l'information et de management de l'entreprise «TIME-ESP» Badreddine Aifa informe qu'en vertu du procès-verbal de son excellence la chambre du conseil au tribunal de première instance de Tunis, il a été décidé ce qui suit : l'autorisation de la cession du bien immobilière objet de la redevance immobilière numéro 75117 Ariana nommé "ALIA" et de la redevance immobilière numéro 86628 Ariana nommée «ALIA2» par l'administrateur judiciaire Badreddine Aifa selon le cahier des charges rédigé à cet effet et l'autorisation pour ce dernier de faire les publications nécessaires dans deux journaux quotidiennes l'une en langue française et dans les magazines économiques et les sites web spécialisés dans le domaine (secteur) économique et l'autorisation pour l'administrateur judiciaire ci-dessus de recevoir les offres et les présentés au tribunal dans un délai d'un mois à compter de la date de promulgation de ce procès-verbal sous la supervision du juge d'observateur son excellence madame Nadia Ghanmi.

2021402692VEPA2

Appel d'offre

Cession d'un bien immobilier de la société école supérieure privée des technologies de l'information et de management de l'entreprise

«TIME-ESP» pour un tiers

MF : 793379S/A/M/000

RNE : S0793379

L'Administrateur judiciaire de la Société école supérieure privée des technologies de l'information et de management de l'entreprise «TIME-ESP» Badreddine Aifa lance un avis d'appel d'offre pour la cession totale d'un bien immobilier de la société école supérieure privée des technologies de l'information et de management de l'entreprise «TIME-ESP» et l'acceptation de l'offre le plus élevé suite à la décision du juge de l'entreprise au tribunal de première instance de Tunis et son aval relatif au cahier des charges daté du 29/10/2021.

- Toute personne désirant participer à cet appel d'offre, et voulant prendre un rendez-vous de visite est invité à se présenter au bureau d'administrateur judicaire Maître Aifa Badreddine sis à la Rue 8300 immeuble oxer 2 - étage 3-B 3.5-Montplaisir - Tunis /Tel : 71 906 068 / 23 322 507

Pour retirer le cahier des charges il faut payer 200DT.

- L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés et exigés doit être envoyer dans une enveloppe fermée et sans aucune mention

- Les offres doivent être obligatoirement adressés par poste et lettre recommandée avec accusé de réception au nom du :

Tribunal de première instance de Tunis1 - chambre commercial numéro 23 dossier de redressement judicaire numéro 902

Sis : à avenue Beb Bnet - Tunis (offre d'acquisition d'un terrain .... Affaire numéro 902 non ouvrable - confidentiel)

- date limite : au plus tard le 27/11/2021 (le cachet de la poste faisant foi).

L'ouverture des offres et le choix sera effectuée par : Chambre de règlement judiciaire au Tribunal de Première Instance de Tunis 1.

2021402693VEPA2

Décision d'ouverture de la procédure de règlement judiciaire

Société BIFECTA TECHNOLOGIE

Sarl au capital 60.000 dt

M.F : 00307054q

R.C : B177052000

Adresse : Route de Bizerte km 16 Borj Twil Ariana

En vertu de la décision numéro 329 rendu par le président du tribunal de première instance de Ariana le 13/10/2021, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire au profit de la société BIFECTA TECHNOLOGIE et la Nomination de Madame Nesrin Ben Kdim Juge Commissaire et Mr Ben Amor Abdelhakim Administrateur Judiciaire pour détecter la situation économique et financier de l'entreprise et inventorier ces actifs et ces créanciers et préparer un rapport préliminaire dans un délai de deux mois.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances dans les 30 jours (pour les créanciers domiciliés hors du territoire tunisien ce délai est augmenté de 60 jours) à partir de cette publication à l'adresse suivant : 8 rue Koweït 3ème étage bureau n°14 Lafayette Tunis 1002 conformément à la loi n°36 de 29/4/2016 rattachant aux procédures collectives.

2021402694VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation aux deux assemblées générales

Société mutuelle de base des services agricoles

«Ettaaouen El Filahi» de Nabeul

Société anonyme

Capital social : 3290 dinars

Siège social : 63 Avenue Om Kalthoum Nabeul

Matricule fiscal : 39642 L/M/P/000

CNSS : 130767-11

Le conseil d'administration convoque tous les adhérents de la Société mutuelle à assister aux deux assemblées générales le 8 décembre 2021 au siège social de la société.

1) A.G. Extraordinaire à 9 H en réponse au deuxième appel à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour de la carte d'identification fiscale

- Extension de la zone d'intervention

- Fixer la participation minimale au capital de la société par adhérent (1500 DT)

- Diminution du capital suite au décès d'adhérents et retrait d'adhérents

- Augmentation du capital

2) A.G.Ordinaire à 10 H en réponse au premier appel à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier pour la gestion des années 2018 et 2019

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour la gestion des années 2018 et 2019

- Discutions sur des rapports et les approuver ou désapprouver

- Donner ou refuser le quitus aux administrateurs

- Mise à jour de la liste des adhérents

- Admette des nouveaux adhérents

- Exclus des adhérents.

- Affectation des excédents annuels

- Révision de la valeur de la prime de présence pour les membres de conseil

- Révision de la valeur de la prime exceptionnelle pour le président du conseil d'administration

- Nomination du commissaire aux comptes pour les années 2020 - 2021 et 2022.

- Election du 2/3 des membres du conseil d'administration.

NB :

- Les adhérents ont la faculté à partir du huitième jour précédent cette assemblée de prendre connaissance au siège de la société mutuelle des procès verbaux du conseil d'administration, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes.

- Toute personne souhaitant poser sa candidature au conseil d'administration doit présenter sa demande à cet effet au moyen d'une lettre recommandé avec accusé de réception à la direction de la société au moins 10 jours avant la date de l'assemblé.

- Toute personne souhaitant poser sa candidature en qualité de commissaire aux comptes pour les années 2020-2021 et 2022 doit présenter sa demande à cet effet au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception à la direction de la société au moins 10 jours avant la date de l'assemblée générale.

2021R02729SANB3

Autres sociétés

Assemblée générale ordinaire 2020

Société mutuelle de base de services agricoles

"EL Karama" Ras Fartout Bir Ali - Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "EL Karama" Ras Fartout Bir Ali Sfax a l'honneur d'inviter tous ses adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2020 qui sera tenue le mercredi 8 décembre 2021 à 9 heures et demi matin au siège de Société mutuelle à Ras Fartout au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport morale et financier du conseil d'administration et présentation des états financier der exercice 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2020.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

- Admission de nouveaux adhérents et assainissement de la liste des adhérents.

Observation :

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2021X01266SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Mr Hamed Ben Ahmed Ben Wanes Ettoumi titulaire de la CIN n°04143534 déclare avoir perdu le titre de propriété n°22829/15 relatif au titre foncier n°76260 Monastir situé à Beni Hassen Sud Délégation Beni Hassen gouvernorat Monastir. Un certificat de perte relatif a été délivré sous le n°488 daté du 3/11/2021 par le poste de police de Mahdia.

2021S01210DIVD2

Avis

Madame Sonda Bent Habib Maalej porte à la connaissance du public la perte de titre de propriété (acte de vente) rédigé le 6 avril 2008 par les deux notaires Mohamed Hammemi et Mohamed Maamoun Karray de la totalité de terrain de superficie de 729.30m² sis à la route de Saltaniya km, 13 Sfax. Par conséquent, il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau de maître notaire Dhouib Brahim sis avenue Elhabib Bourguiba Sakiet Ezzit Sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT est considérée comme nulle et non avenue.

2021X01263DIVD2

Avis

Les héritiers de Monsieur Ali Ben Hédi Bahloul et Monsieur Nejah Ben Hédi Bahloul annoncent que leurs titre de propriété (acte de vente) rédigé le 01 avril 1998 par les deux notaires Taieb Abid et Mohamed Sadak Awadi de leur part de la totalité de terrain d'une superficie de 8500 m² à la route de Mahdia Km 12 Sfax. Par conséquent, ils veulent en extraire une deuxième copie originale qui remplace le titre perdu.

Toute opposition est recevable au bureau de maître notaire Dhouib Brahim sis avenue Elhabib Bourguiba Sakiet Ezzit Sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT est considérée comme nulle et non avenue.

2021X01264DIVD2

Perte d'un contrat de vente

Mr. Karim Ben Hbib Ben Rebah Sadoud titulaire de la CIN n°05391260 déclare la perte d'acte de propriété objet d'un contrat de vente notarié enregistré en 9 septembre 2015 n°MO11275 par le notaire Krichen Hichem et son ascenseur concernant un lot de terrain d'un superficie de 1964 m2 sis à Ain Sayeda Ghabet Ouled Eudine Kerkennah Sfax et il prétend avoir un 2ème acte de propriété tenant place à l'origine perdue, Toute opposition devrait parvenir à l'huissier notaire maître Maamri Thameur Imm Borj Bloc B 4ème étage n°2 Sfax dans le délai de 30 jours de la date de la publication. Toute opposition après ce délai serait irrecevable.

2021X01267DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr. Ali Ben Ahmed Ben Ali Jarboui n° CIN 05361879 déclare qu'il a perdu son contrat de propriété d'un terrain situé à Boujarboue Manzel Chaker Sfax rédigé par le notaire Chroudi Nassim daté le 14/12/2019 et qu'il prétend avoir un nouveau titre qui remplace le premier à la preuve de sa propriété.

Celui qui prétend avoir un droit à la dite propriété doit inscrire son opposition au bureau du notaire Chroudi Nassim place 02 Mars Jebenaina Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette annonce.

2021X01271DIVD2